

Atelier 1

Comment mobiliser, sensibiliser et conscientiser les divers partenaires locaux en vue de la protection et de la mise en valeur du patrimoine religieux actif, mais aussi excédentaire?

Présidente de l'atelier : Lyne Bernier
Rapporteur : Marielle Fafard

Groupe 1 :

- Partenaires : certaines MRC sont propatrimoines, d'autres refusent de s'engager dans l'immobilier; des municipalités font des ententes financières et d'utilisation du bâtiment avec la fabrique.
- Le principal acteur doit être la communauté : il faut la sensibiliser, la regrouper, l'informer, lui démontrer l'utilité de son bâtiment pour qu'elle se sente concernée, qu'elle se concerte et, finalement, qu'elle participe financièrement.
- Problématique : les fusions n'empêchent pas les modifications et les conversions d'églises. Historiquement, le bâtiment appartient à la communauté, les fabriques en ont seulement la garde légale, et l'évêque a le dernier mot.
- À Saint-Bernard-de-Michaudville (MRC des Maskoutains), une marguillière nous explique que la municipalité de 500 personnes paie 12 000 \$ annuellement pour le chauffage de l'église. Les organismes qui l'utilisent redonnent un montant à la fabrique lorsque ce sont des activités de financement. L'église a été transformée graduellement : les bancs ont été enlevés, trois rangées à la fois, des toilettes supplémentaires ont été ajoutées et une cuisine a été installée ainsi que des barres antipanique aux portes.
 - L'église était en bon état, elle datait de 1908, soit le plus vieux bâtiment de la municipalité. Une rencontre de paroissiens a eu lieu pour les consulter; une invitation leur avait été adressée par envoi postal. La fabrique a chapeauté ce dossier.
 - La chargée de projet de la MRC ajoute que ce projet a mobilisé les jeunes familles, les adolescents, qu'il n'y avait pas de lieu de rassemblement pour la communauté. Il existe aussi un festival de musique traditionnelle.
- Il y a un village qui a acheté son couvent, et la municipalité le loue à des organismes communautaires.
- À Sainte-Brigitte-des-Saults, la fusion de trois paroisses a entraîné la modification et la conversion des églises de la nouvelle paroisse; des tensions sont nées entre les villages. La fusion ou le regroupement ne change pas le fait qu'il y a une baisse de la pratique religieuse. Les gens ne réalisent pas que l'entretien est coûteux. Il faut trouver de nouvelles façons de partager les locaux, et il y a peu de moyens de soutenir financièrement le bâtiment.

- Dans les paroisses de Saint-Albert et de Sainte-Clothilde, il devient important de se mobiliser pour redonner aux citoyens la fierté de leur bâtiment. Les fusions n'empêchent par qu'il faut savoir quoi faire des bâtiments.
 - Au Québec, les églises sont nos châteaux.
- Des questions se posent : que fait-on avec l'argent, l'heure des messes? Que fait-on avec l'église?
- À Austin, le comité culturel mentionne qu'il y a cinq partenaires possibles : l'Église protestante, l'Église catholique, la MRC, les communautés et la municipalité. La United Church a mis en vente son bâtiment, sans aucune condition sur l'usage public. Pour l'Église catholique, l'achat par la municipalité amène des tensions sur l'usage public. La fabrique doit être partenaire.
- De l'usage public. À Bolton-Est, il y a quatre églises, la municipalité n'a pas d'argent et la MRC ne veut pas s'occuper de biens immobiliers. Les communautés protestantes sont discrètes. Le défi, c'est d'amener les francophones à prendre une part de responsabilité, à jouer un rôle relativement à ces églises. À Memphrémagog, il y a quatre églises en vente. Le défi : préserver le caractère paysager des petites églises protestantes
- La MRC d'Argenteuil restaure deux édifices. Il y a une volonté politique dans le schéma d'aménagement. Il est souhaité, avant de construire un nouvel édifice, que la municipalité considère la conversion d'un édifice patrimonial déjà existant. La volonté des citoyens, c'est une chose; ça prend vraiment une volonté politique pour sauvegarder nos bâtiments.
- Certaines MRC sont dynamiques, d'autres moins... Les décideurs ont un rôle à jouer.
- À Nicolet, la paroisse est locataire dans l'église cathédrale. Il y a six paroisses non regroupées près du lac Saint-Pierre, et le processus de fusion commence. La pratique religieuse est faible : il faut garder le fort (église cathédrale).
- Il est très important de ne pas s'arrêter aux évaluations patrimoniales régionales (la cote patrimoniale) : le problème, pour ces églises cotées A, B ou C, va aussi se poser.
- À Saint-Camille, la municipalité désire investir dans la communauté. La question de la pérennité se pose à la suite de la prise de décision par 85 % de la population. Il faut trouver l'utilité du bâtiment pour que les gens investissent; toutes les églises ne peuvent pas être des musées.
- La Route des clochers (Bécancour) a eu une subvention du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (dans le cadre d'une entente avec la Société des musées québécois, en partenariat avec le Conseil du patrimoine religieux du Québec) pour faire l'inventaire des biens mobiliers et artistiques de nos églises. L'opérateur de cet inventaire était le Musée des religions du monde.

- L'inventaire du patrimoine religieux est un outil de sensibilisation, non de protection : les objets religieux peuvent être vendus. La concertation vient souvent après un choc : les gens ne voulaient pas vendre à un tel organisme, alors ils se mobilisent...
- Pour mobiliser des gens, il faut connaître son monde. Il y a ceux qui sont attachés affectivement à l'église, et ceux qui se sentent moins concernés ou pas du tout (souvent, les jeunes des nouveaux quartiers)...
- Dans la MRC du Val-Saint-François, la population en milieu rural est décroissante, les écoles ferment. Il faut penser à municipaliser la gestion des églises. Les contribuables auront-ils à payer pour la sauvegarde des églises? La relance des petites écoles ressemble à la relance des églises. Le mariage et la sépulture sont des valeurs qui demeurent importantes. Il faut que les gens s'intéressent à la cause. Faire appel aux agents de développement culturel et aux agents de développement rural : c'est un service gratuit.
- À Shawinigan, il y a 14 000 habitants pour onze paroisses. À la suite d'un référendum, trois églises ont été fermées, une a été vendue, une a été détruite et une autre, reconvertie. Des discussions entre fils, grands-pères et petits-fils ont fait ressortir les valeurs et l'histoire. Depuis 2009, les gens ont appris de leur expérience et il n'est plus question de fermer une église pour une pharmacie Jean Coutu. Ils travaillent davantage avec les jeunes et étudient la possibilité de faire du tourisme religieux.

Groupe 2 :

- Comment recréer le sentiment d'appartenance? La mobilisation passe par l'information, la concertation, la connaissance de notre histoire et celle de notre église. Les principaux partenaires sont la MRC, la municipalité, l'agent culturel ou rural, la communauté. Que veut cette dernière? Quels sont ses besoins? Elle doit connaître l'utilité de son église pour décider du sort de celle-ci.
- À Sainte-Christine, l'église est vide, ou presque. Depuis dix ans, il n'y a aucune collaboration des marguilliers et la municipalité refuse d'en entendre parler.
- À Saint-Edmond, la formation d'un comité de convention de l'église permet d'étudier les besoins et les attentes de la population. La salle paroissiale est désuète, le comité a décidé de sonder les besoins des organismes locaux. Il est soutenu par un agent culturel, tandis que la municipalité et la fabrique lui fournissent l'argent pour l'étude. Il faut connaître aussi l'histoire...
- Il y a une crise d'appartenance, la controverse s'en vient. Le monde municipal ne veut pas de discorde, il veut garder la mobilisation chez les citoyens. Les problèmes sont à venir.
- À Racine, la création d'une association pour la sauvegarde de l'église a permis de créer un dépliant qui devient l'outil de travail (carnet de santé de l'église). Il y a des rencontres entre les gens, des questionnaires sont remplis et, le temps venu, une intervention sera faite auprès du conseil municipal. D'ici là, il faut que l'idée fasse son chemin : on restaure ou on démolit?
- À Saint-François-du-Lac, la difficulté est d'aller chercher de l'argent et de faire face aux contraintes administratives liées aux demandes de subventions. Ce n'est pas facile, c'est du long terme et les bénévoles sont essoufflés.
- Conversion des églises : beaucoup sont converties en bibliothèque. Ce sont des projets de longue haleine et qui varient selon les disponibilités financières.
- Lorsque l'on reçoit des subventions, on est soumis à des balises, on a des restrictions, des obligations aussi comme municipalité. Ce sont des fonds publics.
- Entreprise de restauration : il est important de vérifier la compétence des architectes en matière de restauration.
- À Lefebvre, la transformation de l'église amène la rencontre de paroissiens. Des organismes ont manifesté, par lettre, leur intérêt à utiliser le bâtiment. La vente de l'église se fera à la municipalité pour un dollar.
- Il faut des marguilliers ouverts et un travail d'équipe.

- Il faut prendre soin des bâtiments; ceux qui ne s'occupent pas de leur église devront un jour y faire face. L'implication doit être aussi financière.
- Les élus n'ont pas le choix de s'en mêler : sinon, on va devoir déconstruire, voire démolir. Les ventes d'églises n'ont pas été des succès.
- Où est le sentiment d'appartenance? Les bâtiments ont une portée symbolique. Cela ramène la question de la propriété...
 - Chez les catholiques, la fabrique est propriétaire des lieux de culte (Loi des fabriques) et elle relève de l'évêque.
- Le sentiment d'appartenance se pose, mais les jeunes (familles) sont surchargées par leurs obligations familiales et professionnelles.
- Jadis, la pratique religieuse suscitait un sentiment d'appartenance.
- L'attachement se fait par la fréquentation d'un lieu... Comment créer un sentiment d'appartenance? Comment assurer la gestion des biens immobiliers? Nous avons besoin de bénévoles; c'est toujours à recommencer.